Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
20006945800012

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
200069458000122022EDA9A0800
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal
Code CPV principal :
71410000-5
Procédure de passation :
Appel d'offres ouvert
Technique d'achat :
Sans objet
Modalité d'execution du marché public :
Sans objet
Lieu principal d'exécution :
Territoire de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
61120
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
60 mois
Considérations sociales :
Pas de considération sociale
Considérations environnementales :
Pas de considération environnementale
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Part des produits issus de l'Union européenne :
0.0
Part des produits fabriqués en France :
0.0
CCAG de référence :
Pas de CCAG
Date de notification :
28/01/2022
Date initiale de publication des données essentielles :
24/02/2022

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

292 000 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Attribution d'une avance :

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
LOT n°1 GEOSTUDIO	808965008	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
LOT n°2 SARL GAMA Environnement	52974455900020	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
LOT n°3 Chambre régionale d'agriculture de Normandie	18140005200021	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		